

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ET** • Être domicilié en Isère,
- ET** • Être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, de la maternelle au lycée (hors post-bac, y compris agricoles),
- ET** • **Ne pas** être domicilié et scolarisé sur la **même** communauté de communes ou d'agglomération parmi les 4 suivantes : CAPI, SMMAG (Métropole grenobloise / Grésivaudan), Pays Voironnais, Vienne-Condrieu-Agglomération (voir au verso).

A faire avant l'inscription

- J'identifie le réseau de transport utilisé par mon enfant sur oura.com.

Pour toute question sur les lignes et les horaires du réseau cars Région en Isère, je consulte : carsisere.auvergnerhonealpes.fr

En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site laregionvous transporte.fr/transport scolaire/Isere
- **Contactez-nous** via le formulaire contact sur laregionvous transporte.fr, rubrique **transport scolaire/Isère**

INSCRIPTION EN LIGNE OU RENOUELEMENT



Possible 24 h/24, 7j/7.

Sur [laregionvous transporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvous transporte.fr/transport scolaire/Isere)

- Je crée un compte transport.
- Je procède à l'inscription du ou des enfant(s).
- Je reçois un mail de confirmation à chaque étape.
- Je peux suivre l'avancée de ma (mes) demande(s) d'inscription depuis mon compte.



Demande de titre de transport hors-délai

A partir du 20 juillet, une majoration de 30€ par enfant sera appliquée (sauf déménagement après cette date ou affectation tardive, sur justificatif).

Cette majoration ne concerne pas les demandes de bourses, qui peuvent être réalisées jusqu'au 31 octobre.

Antenne régionale des transports de l'Isère

Transport scolaire - CS 44852 - 38019 Grenoble cedex 1
transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr

© 123RF



Inscriptions jusqu'au 19 juillet 2024

Inscription au transport scolaire

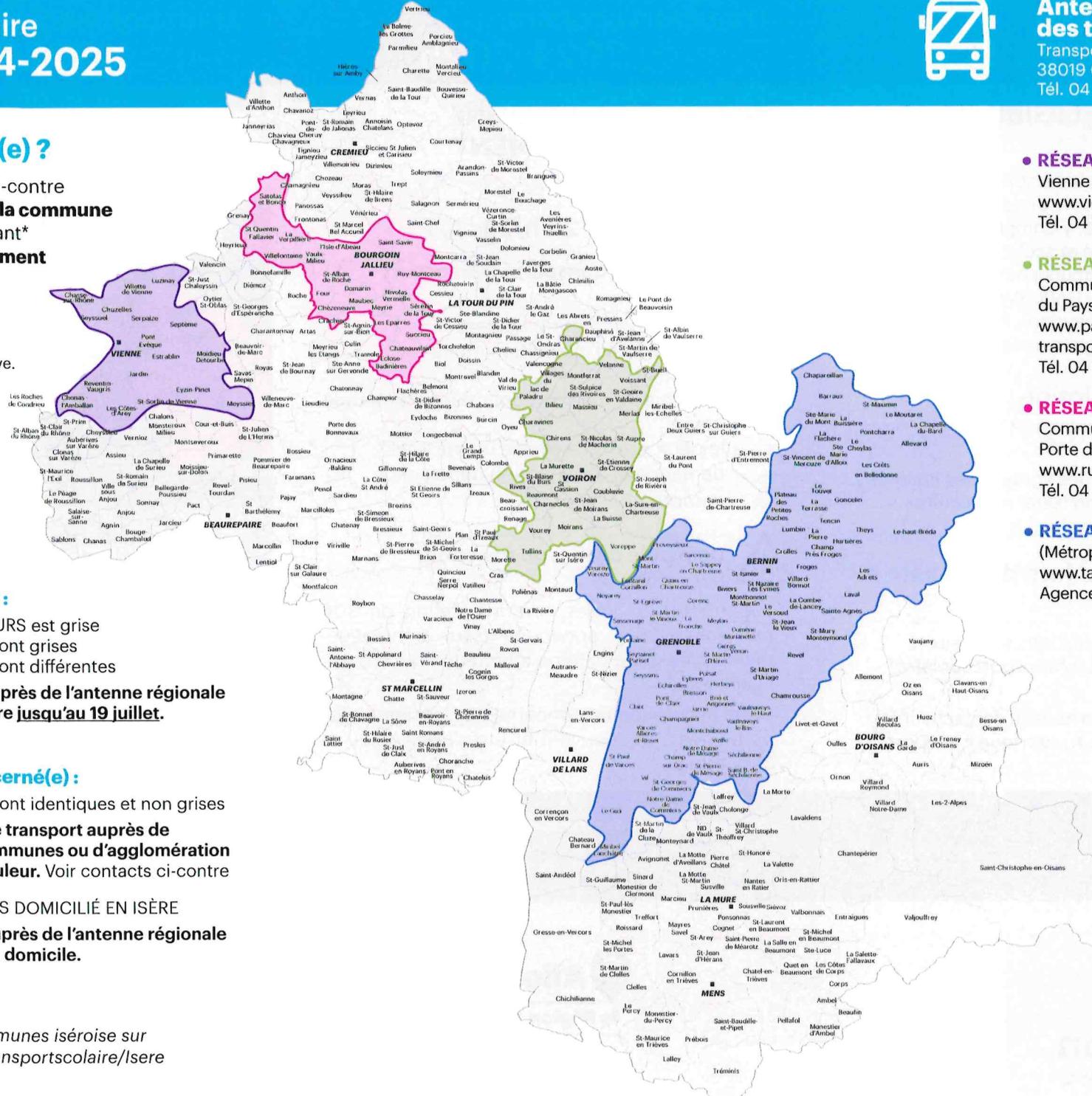
Isère



Suis-je concerné(e) ?

Je repère dans la carte ci-contre la **COULEUR** associée à la commune du domicile de mon enfant* et celle de son établissement scolaire.

*Le domicile pris en compte est celui des parents ou des représentants légaux de l'élève.



● RÉSEAU L'VA

Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Tél. 04 74 78 32 10

● RÉSEAU LE PAYS VOIRONNAIS

Communauté d'agglomération
du Pays Voironnais
www.paysvoironnais.com
transport@paysvoironnais.com
Tél. 04 76 05 03 47

● RÉSEAU RUBAN

Communauté d'agglomération
Porte de l'Isère (CAPI)
www.rubantransport.com
Tél. 04 74 28 04 99

● RÉSEAU SMMAG

(Métropole grenobloise / Grésivaudan)
www.tag.fr / www.tougo.fr
Agences M : 04 38 70 38 70

Oui, je suis concerné(e) :

- › SI UNE DES DEUX COULEURS est grise
- › SI LES DEUX COULEURS sont grises
- › SI LES DEUX COULEURS sont différents

Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de l'Isère jusqu'au 19 juillet.

Non, je ne suis pas concerné(e) :

- › SI LES DEUX COULEURS sont identiques et non grises

Je fais ma demande de transport auprès de la communauté de communes ou d'agglomération correspondant à la couleur. Voir contacts ci-contre

- › SI MON ENFANT N'EST PAS DOMICILIÉ EN ISÈRE

Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de mon domicile.

Retrouvez la liste des communes iséroise sur laregionvustransporte/transportscolaire/Isere